

Les **flottes de VAE** pour les professionnels

Supplément du Guide
« Le vélo à assistance
électrique »

SOMMAIRE

Quels VAE et quels services
pour mon parc ?

Le levier des Plans de Déplacements
Entreprise et Urbains

Sélection pour les flottes



Les **Flottes de VAE** pour les professionnels

Vous souhaitez mettre en place une flotte de VAE ? Que vous soyez hôtelier, responsable d'un site industriel, logisticien, ou en charge des déplacements dans une collectivité territoriale, vous devrez répondre à plusieurs questions fondamentales avant de lancer votre projet. Quel vélo choisir ? Sur quels critères ? A qui confier la gestion du parc et son entretien ? Y-a-t-il une réglementation particulière ? Etc.

Quels VAE et quels services pour mon parc ?

Par définition, un VAE utilisé dans un cadre professionnel se doit de répondre à deux exigences presque contradictoires : un taux de disponibilité le plus élevé possible pour un coût maîtrisé, et surtout prédictif.

Avant les critères techniques, la définition précise du projet conditionne le choix des modèles et des services associés. L'envergure de la flotte, ainsi que son éclatement géographique, sont particulièrement segmentant. Un hôtelier, qui souhaite acquérir pour ses clients vacanciers, une dizaine de VAE, revenant quotidiennement au bercail, peut s'accommoder de modèles proches des standards. En revanche, une flotte de cent machines, répartie sur plusieurs sites, et dont l'utili-

sation contribue à la production de l'entreprise, doit impérativement se composer de modèles fiables. Dans ce cas, l'entreprise devra se doter d'une infrastructure spécialisée (racks de stationnement avec recharge, redéploiement éventuel des vélos, service d'entretien...).

Demander conseil pour les grosses flottes

La complexité de formalisation des besoins et la relative complexité des solutions imposent une étude amont conséquente. L'idéal étant de faire appel à un spécialiste de ce secteur naissant. En France, à ce jour, trois principaux opérateurs se partagent le marché du conseil, de la mise en place et de l'opération de flottes de VAE en entreprise.

- [Green On](#) propose à ses clients une externalisation totale de la gestion de leur parc. Choix des VAE, achat ou location de la flotte, mise en place de racks de stationnement incluant la recharge, entretien et assistance sur site... Le tout adossé à un système d'information offrant un front-office pour les utilisateurs (réservations, CRM) et un back-office de gestion de l'ensemble. Green On propose également des assurances dédiées et des financements.

- [Clean Energy Planet](#) propose une offre similaire (location ou vente, maintenance, système d'information...) essentiellement basée sur son système breveté de rangement sécurisé, incluant la recharge par le réseau ou par panneaux solaires. Baptisé « VéloStation », ce rack a obtenu le Prix de la Mairie de Paris au Concours Lépine 2009. Clean



La borne « VéloStation » de Clean Energy Planet

Les Flottes de VAE pour les professionnels

Energy Planet dispose bien sûr d'un VAE compatible avec sa borne. Ce modèle à cardan d'origine Arcade, bénéficie de sept vitesses au moyeu, et surtout d'un entretien très léger. Mieux encore, la plupart des autres VAE sont adaptables à la VéloStation via une modification technique mineure au niveau du chargeur de batterie.

- Enfin, la société [Eco&Mobilité](#) conçoit et produit des VAE dédiés aux activités professionnelles, et propose des services associés. Ses modèles sont très variés : le « Cyclotron » est dédié au transport de personnes (VéloTaxi), le « Cargo » permet le transport de



« Cyclotron », le vélo-taxi d'Eco&Mobilité

marchandises (livraisons), un chopper « classe » (dixit le site web de la société) est même proposé... Eco&Mobilité fournit également une « Vélo Station », couverte ou non, ainsi que le système de gestion associé. Dans la même veine, la jeune entreprise [E-Nov](#) a breveté un système de parking et de

recharge pour VAE, alimenté par des panneaux solaires.

Notons que seul Clean Energy Planet se consacre uniquement au VAE, ses confrères proposant également d'autres véhicules électriques.

A signaler également que certains distributeurs, Holland Bikes par exemple, disposent d'offres « entreprises » incluant l'assistance dans le choix d'un parc de VAE, l'entretien, et la formation des utilisateurs ainsi que des opérateurs de maintenance.

Intégrer les VAE dans sa police d'assurance

Dès qu'une entreprise met à la disposition d'autrui (client ou salarié) un outil potentiellement dangereux, sa responsabilité civile peut être engagée en cas d'accident. Que le VAE soit prêté ou loué n'a aucune conséquence à cet égard.

Le propriétaire du vélo sera considéré comme responsable de son état technique. Un accident découlant d'un manque d'entretien lui serait donc reproché. Dans le même esprit, il appartient au propriétaire de s'assurer que l'utilisateur du VAE dispose des capacités lui permettant de le conduire en toute sécurité.

Il est donc indispensable de déclarer sa flotte de VAE à son

assureur, afin qu'il ajoute ce risque à la police Responsabilité Civile Professionnelle de l'entreprise. Cet ajout peut être gratuit ou payant, selon la taille de la flotte et l'activité de l'entreprise (pour un prix généralement très raisonnable).

Afin d'optimiser sa position juridique en cas d'accident, l'entreprise qui souhaiterait internaliser la gestion technique de son parc devrait idéalement tenir un suivi des opérations de maintenance pour chaque bicyclette. Enfin, de courtes sessions de formation aux utilisateurs sont souhaitables.

Le levier des Plans de Déplacements Entreprise et Urbains

Plus d'infos sur <http://www.plan-deplacements.fr>

Un Plan de Déplacements Entreprise (PDE), ou Plan de Mobilité, a pour objectifs principaux d'optimiser les déplacements professionnels et de limiter leurs impacts sur l'environnement (et la vie du personnel). Il s'agit pour une entreprise de mettre en place un certain nombre de dispositifs visant notamment à promouvoir les modes de transports doux et/ou collectifs. La mise en place d'un parc de VAE est tout à fait éligible à cette

Les **Flottes de VAE** pour les professionnels

opération. D'autres mesures comme l'aménagement des horaires de travail, les chèques taxi ou le covoiturage sont envisageables.

Des PDE mutualisés

L'entreprise souhaitant mettre en place un PDE peut demander l'aide gratuite du « conseil en mobilité » de sa collectivité locale, et parfois l'assistance gracieuse de la CCI. Il est important de noter que plusieurs sociétés, d'une même zone d'activité par exemple, peuvent mutualiser leurs efforts au sein d'un plan de déplacements inter-entreprise. Les bénéficiaires sont nombreux pour l'entreprise : la réflexion approfondie sur les transports permet généralement de découvrir des gisements d'économies substantiels. Du côté du personnel, on observe généralement une amélioration du niveau de stress et donc une baisse de l'absentéisme. Enfin, les retombées en termes d'image ne sont pas négligeables.

Des subventions conséquentes

En outre, l'Etat souhaite pousser les PME de plus de 300 personnes à mettre en place des PDE au travers de subventions. Actuellement, un bon dossier de PDE peut espérer une aide totale supérieure à 100 000 euros.

Sélection pour les flottes

Pour les flottes (maintenance, solidité, service)



Gazelle Easy Glider

Plusieurs tailles de cadres, 8 vitesses moyeu, batterie amovible

Prix : 2 300 euros

Batterie : Li-Ion 26V-10Ah

Poids : 28 Kg



Arcade E-Cardan

Chaîne remplacée par un cardan, plus propre et sans entretien. Fabriqué par le concurrent du Velib'.

Prix : 1 700 euros

Batterie : Li-Ion 24V-10Ah

Poids : 25 Kg



PomPom .006

Assistance progressive, 3 niveaux d'assistance, potence orientable, éclairage dynamo

Prix : 990 euros

Batterie : Li-Ion 36V-10Ah

Poids : 25 Kg



Cyclo2 City

Prix, panier intégré, antivol, éclairage à diodes

Prix : 1 090 euros

Batterie : LiPo 25,9V-10Ah

Poids : 25 Kg